

Vos questions / nos réponses

Ado qui fume le cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 25/10/2012 12:00

Bonjour,

Ma fille de 15 ans, fume du cannabis à l'aide d'une pipe à eau. Elle a des difficultés scolaires depuis 3 ans et est actuellement dans une classe relais. Son comportement est en révolte permanente.

Que faire contre ceci sachant qu'elle refuse toute aide extérieure ?

Merci de votre réponse

Mise en ligne le 26/10/2012

Bonjour,

Nous comprenons votre questionnement.

D'abord, sachez qu'il est très difficile d'aider quelqu'un qui ne souhaite pas arrêter de consommer. Vous ne pouvez pas demander à votre fille d'arrêter ses consommations si elle n'est pas prête à cela. Mais nous savons, par ailleurs, qu'il peut être très anxiogène pour des parents d'apprendre que leur adolescent(e) consomme des produits, surtout si ce dernier réagit de façon excessive en étant soit dans le déni soit dans des conduites d'évitement, de contournement, de fuite ou de mensonges.

Une première aide à apporter à votre fille serait de tenter d'aborder les raisons qui pourraient expliquer sa consommation. Il s'agirait donc de comprendre ce qui la lie à ce produit. Cela lui permet peut-être d'être moins anxieuse, de trouver un apaisement, un soulagement passager face à des soucis ou un stress particulier. Par cette démarche, il s'agit surtout qu'elle ne se sente pas jugée. Cela peut l'amener petit à petit à verbaliser ou exprimer ce qui se passe pour elle. Il nous semble également important de comprendre quelles sont les origines de cette "révolte permanente" que vous décrivez. Cette révolte est-elle en lien avec l'adolescence ou bien est-elle liée à quelque chose de plus spécifique (quelque chose ou quelqu'un contre qui elle serait en colère par ex)? Sa consommation peut être un moyen de s'apaiser ou de "gérer" ces émotions négatives.

Nous comprenons que vous vous sentez démunie face à ses réactions aussi nous vous mettons en bas de page les coordonnées d'un centre de soin spécialisé qui reçoit les usagers de cannabis mais aussi leur entourage

(les parents / ami(e)s/ conjoint ..). La prise en charge y est anonyme et gratuite. Vous pourriez y trouver de l'aide et du soutien afin de mieux vous positionner face à cette situation difficile et du coup d'être vous-même accompagnée le temps qu'il sera nécessaire.

Vous pouvez aussi si vous le souhaitez nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe de 8h à 2h) afin d'échanger et de vous soutenir.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA TREMLIN

560 avenue du Club Hippique
Résidence AXE SUD
13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 26 15 16

Site web : <https://www.addiction-mediterranee.fr/tremplin>

Secrétariat : Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Mercredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 17h - Jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Vendredi : 13h30 à 17h (fermé le vendredi matin)

Accueil du public : Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 14h à 18h - Mercredi : 8h30 à 12h30 et 14h à 18h - Jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 - Vendredi : 13h30 à 18h (fermé le vendredi matin)

Consultat° jeunes consommateurs : Les mercredis et vendredis de 14h à 17h (éducatrices spécialisées)

Voir la fiche détaillée